



a **kiwa** company

Rapport

RAPPORT N°
GEM/15/61554169/00/FR/000

Original



Votre numéro de client :100258335
Numéro de contrat : 2211251/170000



040 - INSP

Rapport de contrôle d'installations électriques à basse tension et à très basse tension

Rue de Pierrard 38, 6761 Latour



Effectué le :
01/09/2025 17:07 - 18:01



Effectué par : DAVID POSTAL (4546)

Conforme

IDENTIFICATION DE L'INSTALLATION ÉLECTRIQUE

ID Vinçotte	100 393 965
Adresse	Rue de Pierrard 38, 6761 Latour
Code EAN	Non communiqué
Nom gestionnaire de réseau	Ores
N° Compteur	1SAG3105202144
Index 1.8.1 consommation jour	13677
Index 1.8.2 consommation nuit	17087
Précision Installation	Gîte
Installation contrôlée	- Installation à BT/TBT
Type d'installation	Installation non-domestique

DONNÉES DU CONTRÔLE

Base de l'examen	- RGIE - Livre 1 de l'arrêté royal du 08/09/2019 établissant le Livre 1 sur les installations électriques à basse tension et à très basse tension, le Livre 2 sur les installations électriques à haute tension et le Livre 3 sur les installations pour le transport et la distribution de l'énergie électrique (M.B. 28/10/2019) - Arrêté du Gouvernement wallon du 01/04/2010 - Code wallon du Tourisme
Type de contrôle suivant	- 6.5. Visite de contrôle
Date de réalisation de l'installation	- A partir du 01/10/1981 & avant le 01/06/2020
Dérogations appliquées	- Partie 8

VINÇOTTE asbl

Organisme de contrôle agréé - Service Externe pour les Contrôles Techniques sur le lieu de travail
Siège social : Jan Olieslagerslaan 35 1800 Vilvoorde Belgique tel: +32 81 432 773 buildingreportingsouth@vincotte.be
TVA BE 0402.726.875 RPM Bruxelles BNP Paribas Fortis : BE25 2100 4144 1482 BIC : GEBABEBB

DONNÉES DE L'INSTALLATION ÉLECTRIQUE

Alimentation	Via compteurs GRD
Protection de branchement	- Valeur nominale de la protection placée - Valeur max. autorisée de la protection de branchement
Valeur nominale de la protection placée (A)	32
Valeur max. autorisée de la protection de branchement (A)	63
Section canalisation d'alimentation du tableau (mm ²)	10
Canalisation d'alimentation - Type	VOB
Tension (V)	- 3N400V AC

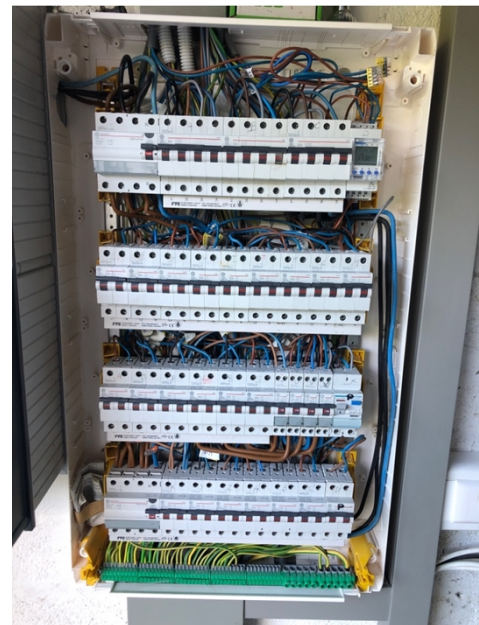
DESCRIPTION DE L'INSTALLATION ÉLECTRIQUE

Tableau BT : TGBT

Emplacement	Garage
Le courant de court-circuit présumé maximal, Icc max (kA)	3
Nombre de circuits	29



(Tableau électrique)



(Tableau électrique - intérieur)

SCHÉMAS, PLANS ET DOCUMENTS DE L'INSTALLATION

Schémas de circuits	Référence	
	Date	28/02/2020
Plans de position	Version	1
	Référence	
Documents des influences externes	Date	28/02/2020
	Version	1
	Référence	
	Date	07/05/2020
	Version	1

RÉSULTATS DU CONTRÔLE

Contrôles effectués

Les photos éventuelles illustrant par exemple les infractions, observations/remarques, notes, ... sont données à titre d'exemples et ne sont pas limitatives.

Le contrôle n'a porté que sur les parties visibles et accessibles de l'installation.

Mesures et essais

Type de prise de terre	Boucle(s) de terre
Resistance de terre BT - Re (Ohm)	3.2
Emplacement du sectionneur de terre	Sous le tableau
Valeur d'isolement général (Mohms)	0.35
Informations complémentaires (mesures d'isolement)	Isolement par circuit en ordre

Infractions constatées

- Néant

Remarques

- Néant

Notes

Installation

- A titre informatif: des instructions de "premiers soins en cas d'accident d'origine électrique" ne sont pas affichées. Elles sont à afficher en des endroits judicieusement choisis en fonction des risques électriques.

CONCLUSION DU CONTRÔLE

L'installation dont il est question dans le présent rapport est conforme aux prescriptions définies dans la rubrique "données du contrôle".

Des recommandations et/ou informations complémentaires sont mentionnées comme "notes" dans ce rapport.



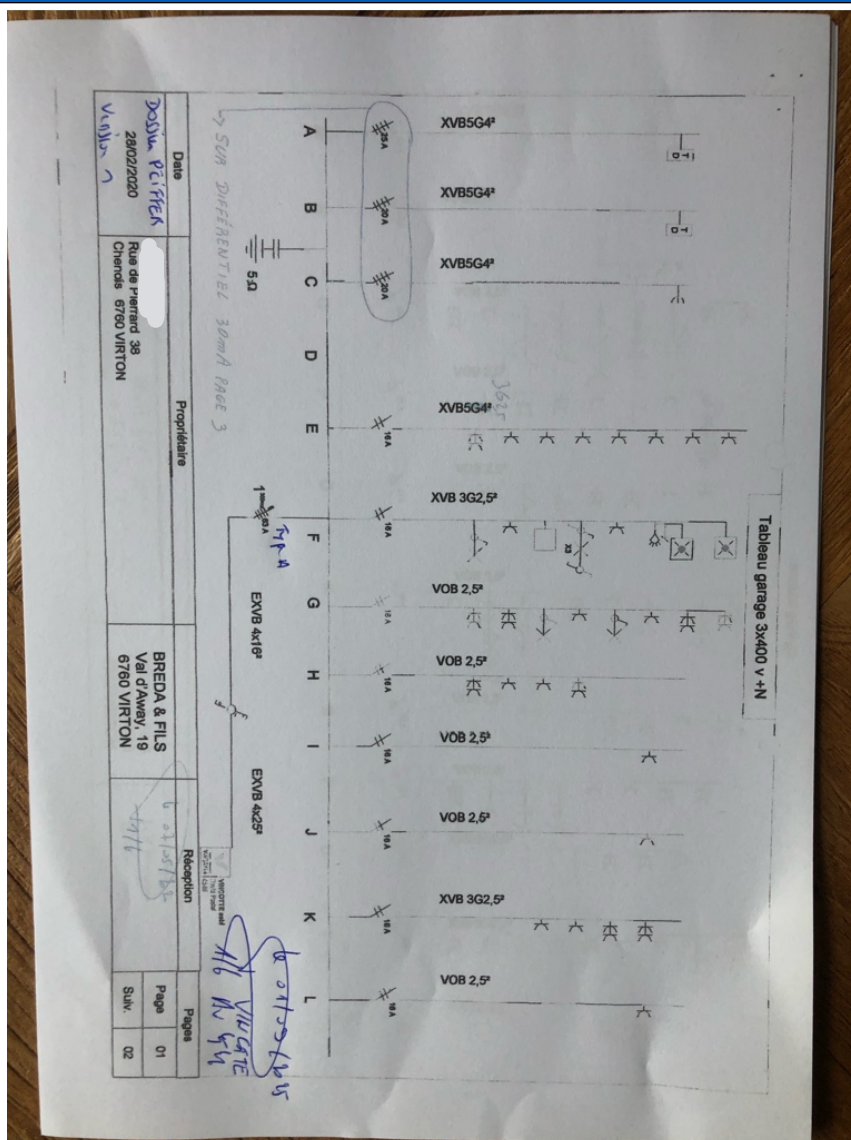
Ir F. Dewint
Directeur Général

RAPPEL SUR LES PRESCRIPTIONS RÉGLEMENTAIRES

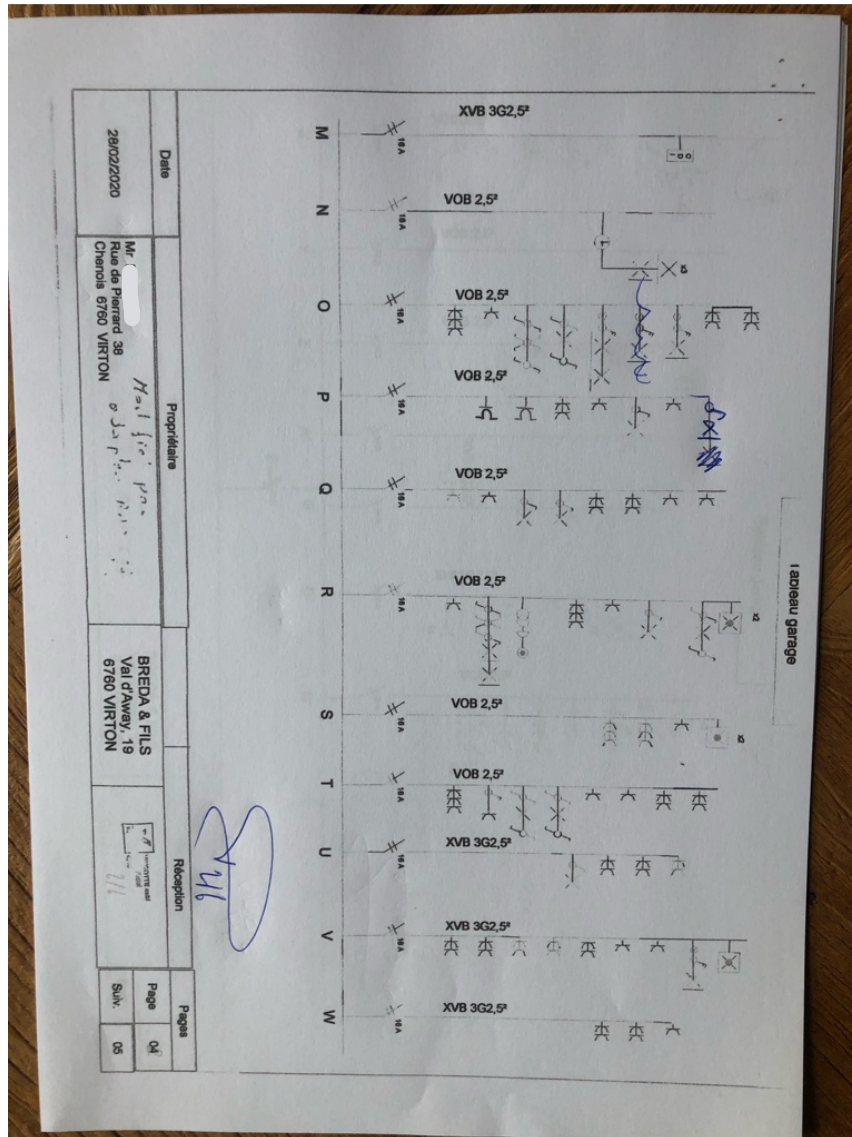
Ce rapport doit être conservé dans le dossier de l'installation électrique et ce dossier doit renseigner toute modification de l'installation.

Le propriétaire, le gestionnaire ou l'exploitant d'une installation électrique non-domestique est tenu d'aviser immédiatement le fonctionnaire préposé à la surveillance du Service Public Fédéral ayant le bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail dans ses attributions ainsi que le Service Public Fédéral ayant l'Energie dans ses attributions de tout accident survenu aux personnes et dû, directement ou indirectement, à la présence d'installations électriques.

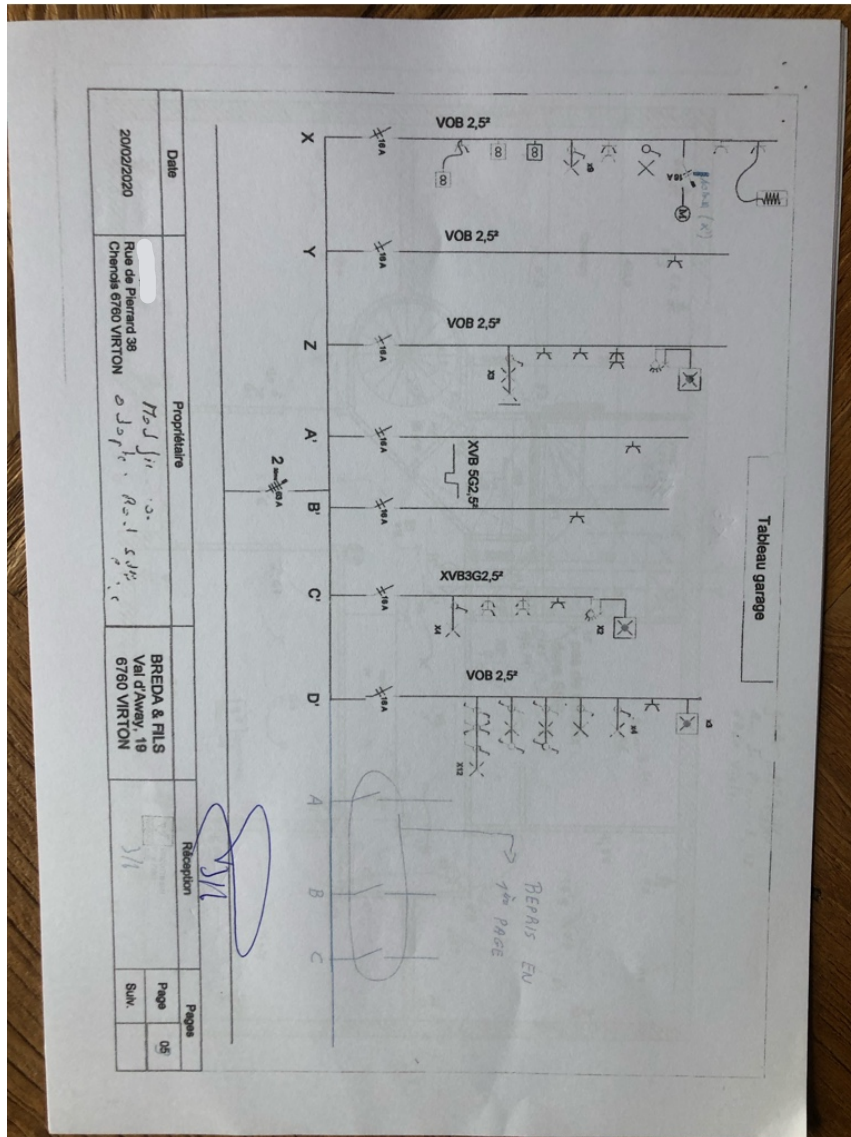
Annexes



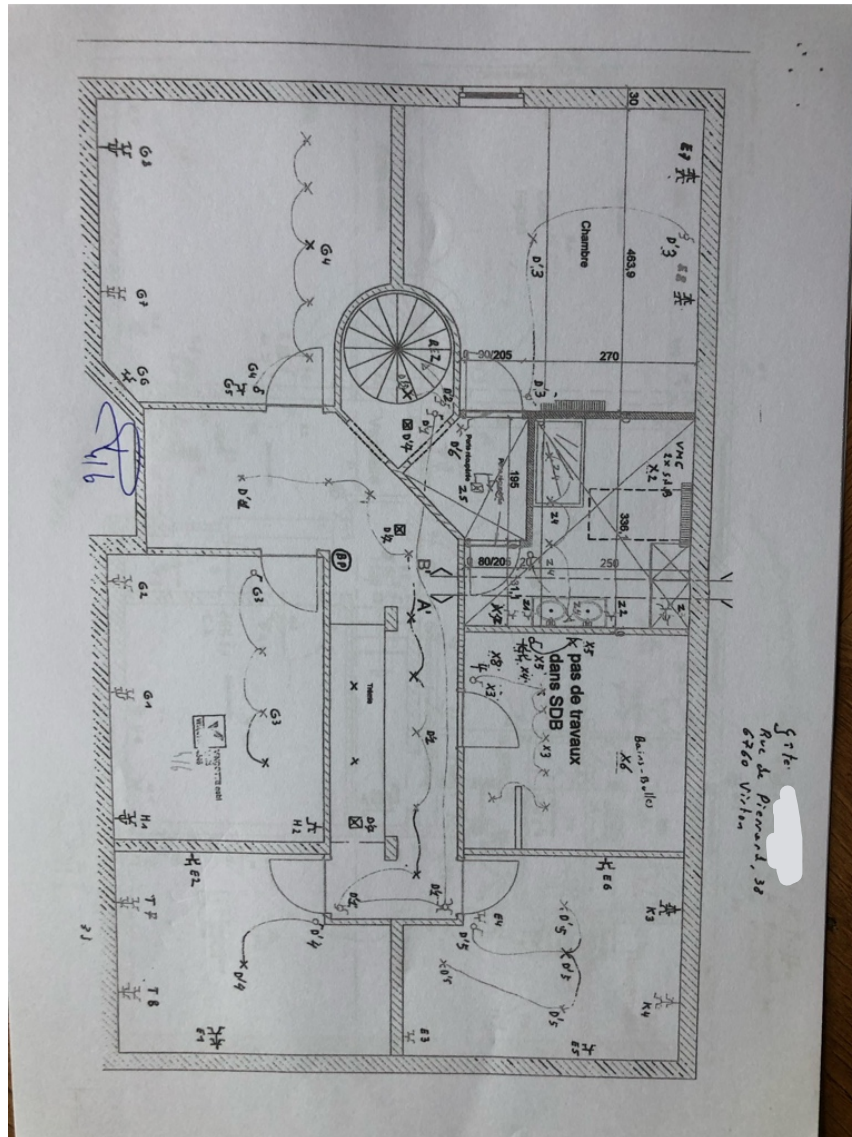
(Schémas de circuits)



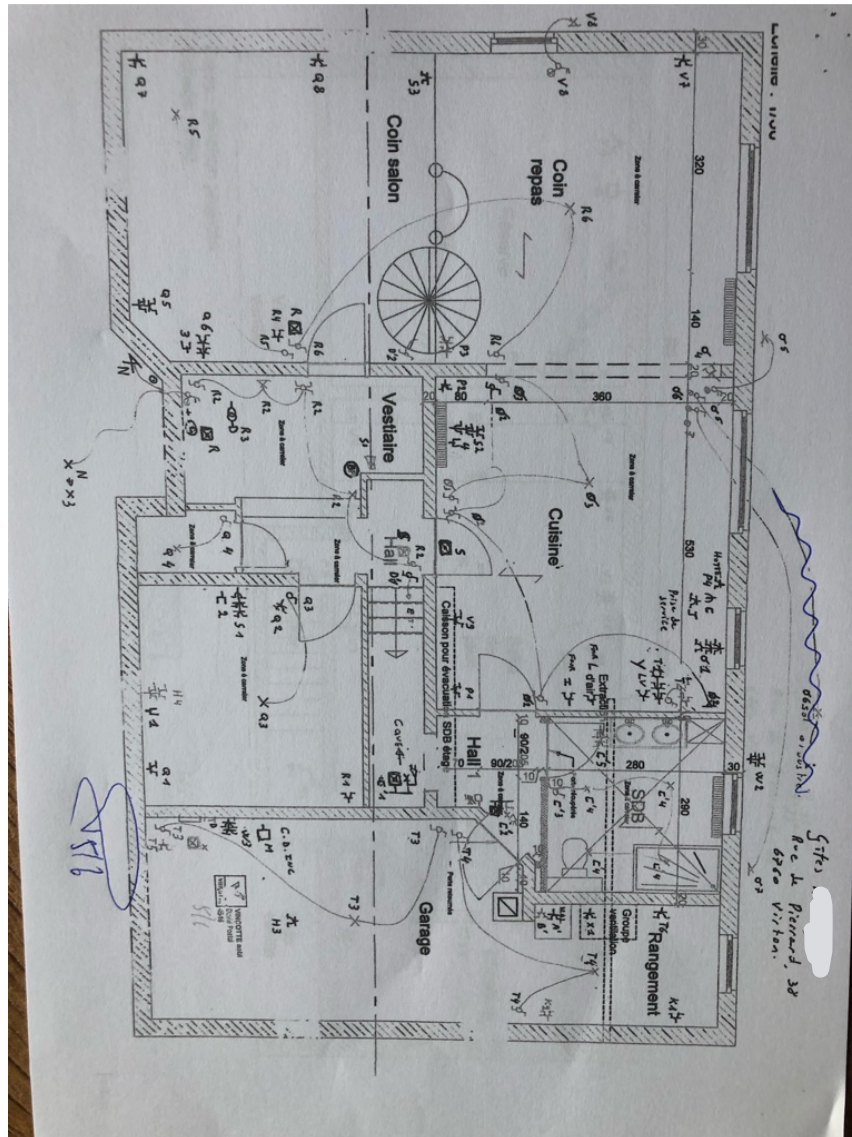
(Schémas de circuits)



(Schémas de circuits)



(Plans de position)



(Plans de position)

Tableau des influences externes

Local	Description	AA	AD	AE	AF	AG	AH	AK	AL	AM	AN	BA	BB	BC	BD	BE	CA	CB
résidence	Salle de 'eau	5	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	Chambres	5	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	escaliers	5	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
		5	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
		5	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Coté rears	coté rears	5	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	Coté salon	5	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	Vestibule	5	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	Hall	5	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	Salle de bains	5	4	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Piscine à gauche du garage	Rampement	5	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	Hall 1	5	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
		5	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
		5	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
		5	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Salle de bains	escaliers	5	4	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	Chambres	5	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
		5	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Terrasse		7	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	Piscine	7	8	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1

Page 10 sur 10

(Documents des influences externes)

Local _____

Description _____

Adresse du lieu de visite
Rue de Plémeur 38
9761 Charcoët Labour

Tableau des influences externes
AA AD AE AF AG AH AK AL AM AN BA BB BC BD BE CA CB

Date et signature de l'inspecteur ou son représentant
M. Michel P. LEBLANC
19 de N°17

Date et signature du représentant de l'organisme agréé
19 de N°17
19 de N°17

Union de 01/35/2025

OTTE
19 de N°17
19 de N°17

(Documents des influences externes)